



Le logement accompagné au service du logement des jeunes L'Unafo et ses adhérents répondent aux besoins

Dans son magazine *Action Habitat* n°54, qui vient de paraître, l'Unafo consacre un dossier sur le logement des jeunes, construit avec les adhérents de l'Union.

Les adhérents de l'Unafo logent plus de 30 000 jeunes au sein de leurs structures et sont donc au premier rang pour accompagner ce public aux profils et besoins multiples.

Le logement accompagné est, depuis plusieurs décennies, un pilier du logement des jeunes. Outre les foyers de jeunes travailleurs (FJT), l'apparition des résidences jeunes actifs (RJA) est venue apporter une corde supplémentaire à l'arc des gestionnaires qui accueillent également certains jeunes en résidence sociale classique ou en résidence étudiants. Cette complémentarité illustre la capacité du secteur à s'adapter aux évolutions et aux besoins de ce public au fil des années. La diversité des structures fait écho à la diversité des publics accueillis (étudiants, apprentis, stagiaires, salariés à temps plein ou partiel, intérimaires, demandeurs d'emploi, mineurs non accompagnés...).

Le dossier pointe également les fortes différences d'un territoire à l'autre – aussi bien en termes de situation économique, de tension sur le logement que de pression des pouvoirs publics locaux. En l'absence d'une politique nationale clairement affichée sur le sujet, les décisions prises au niveau local peuvent aller d'un extrême à l'autre, d'une parfaite entente avec les gestionnaires et d'une bonne compréhension des subtilités inhérentes au logement accompagné jusqu'à des prises de décision arbitraires – et souvent contraires à l'intérêt des jeunes eux-mêmes.

Les adhérents de l'Unafo constatent une forte précarisation d'une partie du public jeune qui ne convient pas forcément avec le fonctionnement des structures, mis à part dans les FJT dans lesquels on trouve l'accompagnement social le plus complet, notamment grâce à la prestation socio-éducative (PSE). L'Unafo s'est d'ailleurs saisie du sujet ces dernières semaines et a publié une note rappelant son souhait d'être pleinement associée à la concertation et à la rédaction de la future circulaire sur la PSE.

L'Union souligne également la nécessité de voir l'État et la Cnaf affirmer des orientations politiques coordonnées aux autres politiques publiques comme celle du Logement d'abord bien sûr, mais aussi la stratégie de lutte contre la pauvreté ou la protection de l'enfance.

L'Unafo réunit environ 10 000 places en FJT, 10 000 places en RJA et 10 000 places en résidence étudiants.

* * *

A propos du logement accompagné

Le terme de logement accompagné recouvre toutes les solutions de logement très social proposant une gestion locative sociale, un accompagnement adapté selon les situations des personnes et des prestations variées.

Pour l'Unafo, celui-ci comprend les résidences sociales, les résidences jeunes actifs, les pensions de famille, les résidences accueil, les foyers de jeunes travailleurs et de travailleurs migrants.

Le secteur du logement accompagné, c'est :

- accueillir les publics en difficulté
- leur permettre de se loger
- proposer un accompagnement « souple et adéquat » aux personnes et ménages pour accéder à un logement et y vivre.

A propos de l'Unaf - Union professionnelle du logement accompagné

L'Unaf, présidée par Jean-Paul Vaillant, directeur général de l'Adef, et dirigée par Arnaud de Broca, est l'Union professionnelle du logement accompagné. Elle rassemble les initiatives de 135 acteurs, qui gèrent près de 140 000 logements (résidences sociales, pensions de famille, résidences jeunes actifs, foyers de jeunes travailleurs et de travailleurs migrants) et qui permettent aux personnes en situation de précarité d'accéder à un logement et de s'y maintenir. L'Unaf représente ses adhérents, anime et structure le réseau, professionnalise le secteur.

Contacts Presse :

Unaf - 01 40 71 71 16

Virginie Camelin – 06 67 29 01 94

virginie.camelin@unaf.org

Agence Bpr France – 01 83 62 88 10

Pierre Bethuel – 06 60 91 78 89 –

pierre@bprfrance.com

Sophie Decaudin – 06 03 34 05 00 –

sophie@bprfrance.com